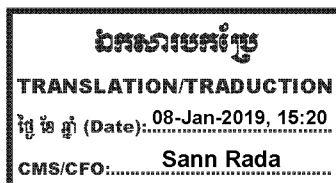




អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គភាពជនរងគ្រោះ

Victims Unit

Unité des victimes

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 08-VU-00651

Date d'enregistrement d'origine : 21 janvier 2008

Nom(s) et Prénom(s) : OU Yat (អ៊ូ យ៉ាត)

Sexe : masculin

N° de document d'identité : 061034251 (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : village de Phteah Khpuos (ផ្ទះខ្ពស់), commune de Tong Rong (តុងរ៉ុង),
district de Prey Chhor (ព្រៃឈរ), province de Kampong Cham (កំពង់ចាម)

Téléphone :

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

☐ Plaignant(e)

☒ Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Sous le régime des Khmers rouges, la période des ténèbres, ma famille et les autres ont endurées les souffrances de toutes sortes pendant presque quatre ans. Nous étions punis, notre ration alimentaire était réduite, nous étions forcés à travailler très dur pendant de longues heures, de 3 heures à 11 heures.

Les Khmers rouges nous ont privés de tous les droits et de toutes les libertés. Les pratiques et les croyances religieuses étaient bannies. La vénération du Bouddha était interdite. Défense nous était impérativement faite de prier. Il nous était interdit d'avoir des bougies, des baguettes d'encens et des Bouddhas dans la maison. Nous pouvions faire des prières dans notre cœur seulement à l'insu du Parti et de l'Angkar. Sinon, nous étions envoyés en rééducation. Les femmes étaient obligées de couper court les cheveux jusqu'aux épaules. Nous devions

nous vêtir de noir. Les vêtements en couleur n'étaient pas autorisés. Si l'Angkar découvrait que nous ne respections pas le Parti, il nous accusait d'être des féodaux, des réactionnaires ou des impérialistes, et auquel cas, nous étions envoyés en éducation. Ceux qui avaient été envoyés en éducation ne revenaient jamais parce qu'ils agissaient à l'encontre de la discipline du Parti. À l'époque, à chaque réunion, les Khmers rouges disaient ce qui suit : « Même si tes proches sont malades, tu n'es pas autorisé à aller prendre soin d'eux ». Les gens mouraient comme des bêtes. Les Khmers rouges ne nous permettaient même pas de creuser des fosses pour enterrer les corps de nos proches. Je devais vivre séparé de mes parents, de mes frères et sœurs. J'avais été évacué de mon village natal vers les rizières à Tuol Prék Kraing (ត្បូងព្រែកក្រាំង), situé dans la commune de Tong Rong. À titre de punition, mon groupe a été contraint de labourer un hectare de terre par jour à l'aide de quatre charrues. Si nous ne réussissions pas à atteindre ce quota fixé, nous étions privés de nourriture. Nous devons faire des efforts au travail en échange de la soupe de riz pour avoir quelque chose dans notre estomac. Bien qu'il soit difficile pour nous de l'avaler, nous nous forçons à la vider.

En outre, en 1978, les Khmers rouges m'ont envoyé travailler sur un chantier appelé Veal Khnong (វាលឃ្លង), situé dans le village de Ta Por (តាពណ៍), district de Cheung Prey (ជើងព្រៃ). J'y ai travaillé pendant deux semaines, de 2 heures à 11 heures. Comme ration alimentaire, je recevais une loche de soupe de quelques grains de riz, mélangée avec du maïs et un plat préparé à base de liserons d'eau et de troncs de bananier. Nous avons été obligés à labourer un hectare de terre par jour à l'aide de quatre charrues. Les personnes âgées ont été chargées de s'occuper des enfants.

Le 17 avril 1975, un frère et deux sœurs ainsi que leur famille, qui étaient anciens fonctionnaires de l'administration de Lon Nol et qui vivaient à Phnom Penh, ont été évacués de la ville par les Khmers rouges. Des dizaines de milliers d'habitants ont ainsi été expulsés de Phnom Penh. Les Khmers rouges ont annoncé à leurs proches de recevoir ces citoyens dans leur village natal afin de permettre aux Khmers rouges de nettoyer la ville pendant trois jours. Je suis allé prendre mes frères et sœurs et les a emmenés à notre village natal dans le district de Cheung Prey. Nous nous sommes embrassés, les larmes aux yeux, parce que nous nous manquions, les uns aux autres.

Ce qui m'a fait souffrir plus que cela, c'est qu'en 1977, mes trois frères et sœurs ainsi que leur famille ont été emmenés par les Khmers rouges pour être exécutés dans la pagode de Phnom Srey - Phnom Pros (ភ្នំស្រី ភ្នំប្រស), située dans la province de Kampong Cham. Mes cousins et leur famille, 20 personnes en tout, ont été forcés par les Khmers rouges à travailler dans des conditions très pénibles. Ils ont été torturés, enchaînés et frappés de la façon la plus barbare qui soit. Finalement, ils ont été tués par les Khmers rouges.

Sous le régime des Khmers rouges, en ce qui concerne les centres de sécurité et les lieux d'exécutions, je connaissais la pagode de Phnom Srey - Phnom Pros, située dans le district de Kampong Siem (កំពង់សៀម), province de Kampong Cham, qui était un lieu d'exécution des prisonniers de peine lourde (affiliés à la CIA) et des gens évacués par les Khmers rouges en 1975 ; et le centre de sécurité de la pagode d'Otrâkuon (អូរត្រកួន), situé dans le district de

Kâng Meas (កងមាស), province de Kampong Cham, qui était un important lieu d'exécution où beaucoup de gens ont été tués par les Khmers rouges. Ce centre de sécurité d'Otrâkuon utilisait le temple comme la prison. Les prisonniers étaient enchaînés aux chevilles ou autour de la taille. Ils étaient assis en rang. Ils étaient torturés, les pieds suspendus en l'air, lors de leur interrogatoire, avant d'être exécutés.

Dans la pagode d'Otrâkuon, deux de mes cousins et trois de mes neveux ont été tués pour avoir été accusés d'être espions au service de la CIA. Je leur avais rendu visite pendant quelques minutes et nous nous étions séparés.

Sous le régime des ténèbres, j'ai entendu citer le nom de cinq dirigeants, mais je ne les connaissais pas de vue.

Fait à Kampong Cham, le 19 mars 2010

Signature ou empreinte digitale

[empreinte digitale]

OU Yat



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គភាពជនរងគ្រោះ

Victims Unit

Unité des victimes

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 08-VU-00651

Date d'enregistrement d'origine :

Nom(s) et Prénom(s) : OU Yat

Sexe : masculin

N° de document d'identité : 061034251 (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : village de Phteah Khpuos, commune de Tong Rong, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham

Téléphone : 011 46 67 44

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

☐ Plaignant(e)

☒ Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Je joins à la présente un document d'une page (numéro 82), correspondant à la biographie du prisonnier nommé TUON Sayen (តួន សាយ៉ែន), *alias* At (អាត), alors âgé de 31 ans, de sexe masculin (khmer), arrêté le 21 janvier 1977, détenu dans la grande cellule n° 5 de la petite cellule n° 4, qui était mon cousin du côté maternel et qui a été tué sous le régime des Khmers rouges.

Fait à Phnom Penh, le 30 avril 2010

La partie déposante

[empreinte digitale]

OU Yat

BIOGRAPHIE DE PRISONNIER DÉTENU

N° : 82

Service :

Unité d'origine :

[photo]

- 1- Nom d'origine : TUON Sayen
 - *Alias* : At
- 2- Âge : 31 ans, origine : khmère, sexe : masculin
- 3- Lieu de naissance : village de Phteah Khpuos, commune de Tong Rong, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham
- 4- Adresse actuelle : commune, district, secteur :, province
- 5- Ministère et fonction avant la libération de la ville de Phnom Penh : chef du quartier de Tong Rong
- 6- Ministère et fonction actuelle : peintre à l'école technique de Russey Keo (ប្រសូត្រីកែវ)
- 7- Nom du père : TUON Yim (ទួន យ៉ឹម), nom de la mère : IEM Siem (អៀម សៀម)
- 8- Nom de l'époux ou de l'épouse : Khai (ខៃ), *alias* : La (ឡា)
- 9- Lieu de naissance de l'époux ou de l'épouse : village de Totôl (ទទោល), commune de Kôk Rovieng (គោករវៀង), district de Cheung Prey, province de Kampong Cham
- 10- Lieu de travail actuel : école technique de Russey Keo, cuisinier
- 11- Nombre de fils :, nombre de filles :
- 12- Lieu d'arrestation : école technique de Russey Keo
- 13- Date d'arrestation : 21 janvier 1977, maison : L, grande cellule : 5, petite cellule 4
- 14- Divers

Le Centre de documentation du Cambodge
a remis cette biographie à Mme TUON Naroeun,
âgée de 54 ans.

Le 17 octobre 2003

[empreinte digitale]

[signature]

OU Yat

Sopheak

ROYAUME DU CAMBODGE	
Nation Religion Roi	
Carte d'identité khmère	
<i>[photo]</i>	N° 061034251
Nom et prénom : OU Yat	
Date de naissance : 7 janvier 1950, sexe : masculin	
Lieu de naissance : village de Phteah Khpuos, commune de Tong Rong, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham	
Adresse permanente : village de Phteah Khpuos, commune de Tong Rong, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham	

Taille : 165 cm	Signes particuliers : grain de beauté à 1,5 cm à l'arrière et au-dessous de la commissure gauche des lèvres
Signature	Valable jusqu'au 14 novembre 2017 Kampong Cham, le 14 novembre 2027 Le Gouverneur <i>[signature et cachet]</i> HUN NENG
Empreinte du pouce droit <i>[empreinte digitale]</i>	
Toute perte ou détérioration doit être déclarée aux autorités compétentes.	